CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 avril 2022 à 19h00 à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS :

Madame Anne Potvin, Mairesse
Madame Kathy Milone, Conseillère siège no.1
Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
Monsieur Serge Lacourcière, Conseiller siège no.3
Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4

SONT ABSENTS : Monsieur Stéphane Rivest, Conseiller siège no.5
Monsieur Eric Gauthier, Conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil du 12 avril sera tenue publiquement avec la capacité maximum de personnes.

La séance extraordinaire du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. La mairesse constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée extraordinaire ouverte à 19h00.

2022-04-CMD121 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Kathy Milone appuyée du conseiller Serge Lacourcière et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. LÉGISLATION

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION

2.1 Présentation et dépôt du projet de règlement d'emprunt 557-TRA-2022 – Règlement décrétant un emprunt – Travaux de voirie sur les chemins du lac Bois-Franc, Ferme-Joseph et Baie-Davis

2.2 Octroi du contrat – Travaux de voirie sur les chemins du lac Bois-Franc, Ferme-Joseph et Baie-Davis – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet accélération

3. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4. TRANSPORT

5. HYGIÈNE DU MILIEU

6. LOISIRS ET CULTURE

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-04-CMD122 **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 557-TRA-2022 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT – TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS DU LAC BOIS-FRANC, FERME-JOSEPH ET BAIE-DAVIS**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée de la conseillère Kathy Milone et résolu,

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu un accord de principe pour une aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à la voirie locale, volet accélération » pour la réalisation des travaux de voirie sur les chemins du lac Bois-Franc, Ferme-Joseph et Baie-Davis;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite un règlement d'emprunt pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt;

PAR CONSÉQUENT, la directrice générale et greffière-trésorière est mandatée pour faire la demande de règlement d'emprunt auprès du Ministère des Finances Québec et à signer tous les documents nécessaires.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2022-04-CMD123 **OCTROI DU CONTRAT – TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS LAC BOIS-FRANC, BAIE DAVIS ET FERME-JOSEPH - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL), VOLET ACCÉLÉRATION**

Il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu,

ATTENDU que la Municipalité souhaite procéder à des travaux de voirie suite à une aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à la voirie locale, volet accélération »;

ATTENDU que la municipalité a procédé, par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que la firme l'Équipe Laurence recommande l'octroi conditionnellement à la confirmation du règlement d'emprunt du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Soumissionnaires	**Prix**
Constructions FGK	2 076 256,35 $
Eurovia Québec Constructions	3 277 916,03 $
Constructions Michel Lacroix	2 150 801,45 $
Pavages Multipro Inc.	2 216 206,96 $
Excavatech J.L	2 188 014,68 $

PAR CONSÉQUENT, le conseil de la Municipalité de Déléage octroie le contrat à Constructions FGK pour l'exécution des travaux aux termes et conditions de la soumission # TP-2022-001 et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document à cet effet.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2022-04-CMD124 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Michelle Briand et appuyée de la conseillère Kathy Milone, et résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19h01.

Adoptée à l'unanimité.

_____
Anne Potvin
Mairesse

_____
Joanne Poulin
Directrice générale et Greffière-trésorière